

NOVALIE

PÔLE DE VALORISATION DES DÉCHETS



PROJET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE TRAITEMENT DES BOUES ET DASRI



SOMMAIRE

I. CONTEXTE

II. OBJET DE LA DEMANDE

III. PRESENTATION DU PROJET

1. Aspects techniques BOUES
2. Aspects techniques DASRI
3. Aspects environnementaux
 - Présentation des scénarii
 - Synthèse de l'évaluation des impacts
4. Aspects réglementaires

IV. CONCLUSION

I. CONTEXTE

Boues de STEP

- Evolution du cadre réglementaire (exigences de la norme pour le compost normé, seuils d'acceptation strictes fixés par l'agence de l'eau RMC...)
 - => durcissement de l'acceptation en filière de valorisation agricole
- Arrêt de l'activité valorisation biologique sur le pôle multifilières d'Entraigues
 - **Nécessité de disposer d'exutoires sur le territoire permettant la valorisation énergétique des boues non épandables et non compostables**

DASRI

- Evolution prévisible à la hausse des tonnages DASRI (vieillesse de la population, mise en place éco-organisme DASTRI, augmentation des soins à domicile, matériel à usage unique...)
- Installations existantes saturées et pouvant faire face à des problèmes de disponibilité
- Réglementation contraignante avec des déchets difficilement stockables et transportables
 - **Nécessité de fluidifier et fiabiliser la gestion des DASRI sur le territoire**

II. OBJET DE LA DEMANDE

Le projet consiste à **incinérer des boues et des DASRI indifféremment sur les 4 lignes** c'est-à-dire permettre l'incinération :

- des boues de STEP sur les lignes 1, 2 et 3,
- des DASRI sur la ligne 4,

et ainsi constituer un **mélange de déchets homogène par ligne pour une conduite de l'installation et une combustion optimisée.**

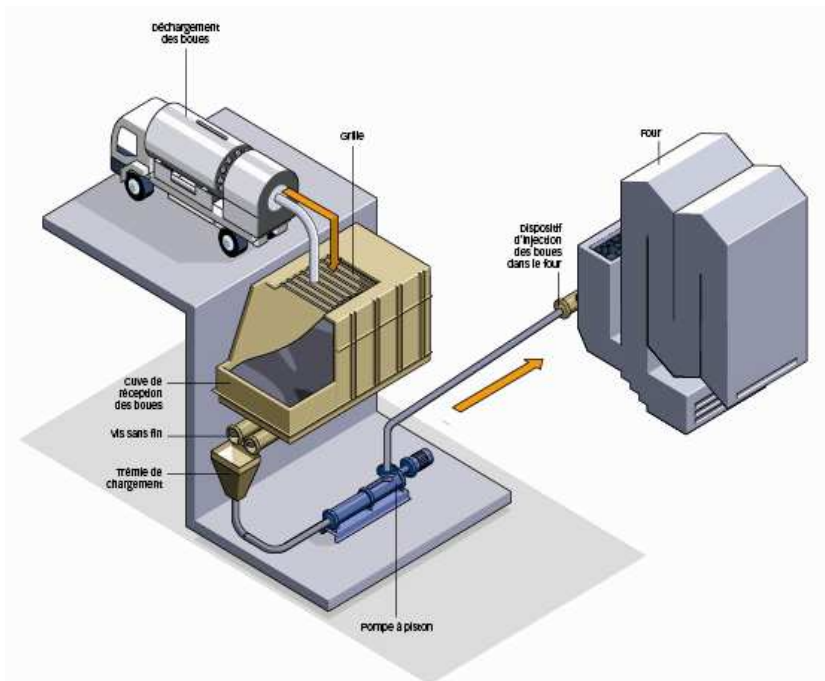
Sans changer l'origine des déchets, ni la capacité annuelle du site, Novergie **souhaite une plus grande flexibilité sur les tonnages autorisés entre les DASRI et les boues.**

➤ **L'UVE resterait autorisée à réceptionner 205 400 tonnes de déchets non dangereux dont 17 400 tonnes/an maximum de boues et DASRI.**

III. PRESENTATION DU PROJET

➤ Aspects Techniques Boues

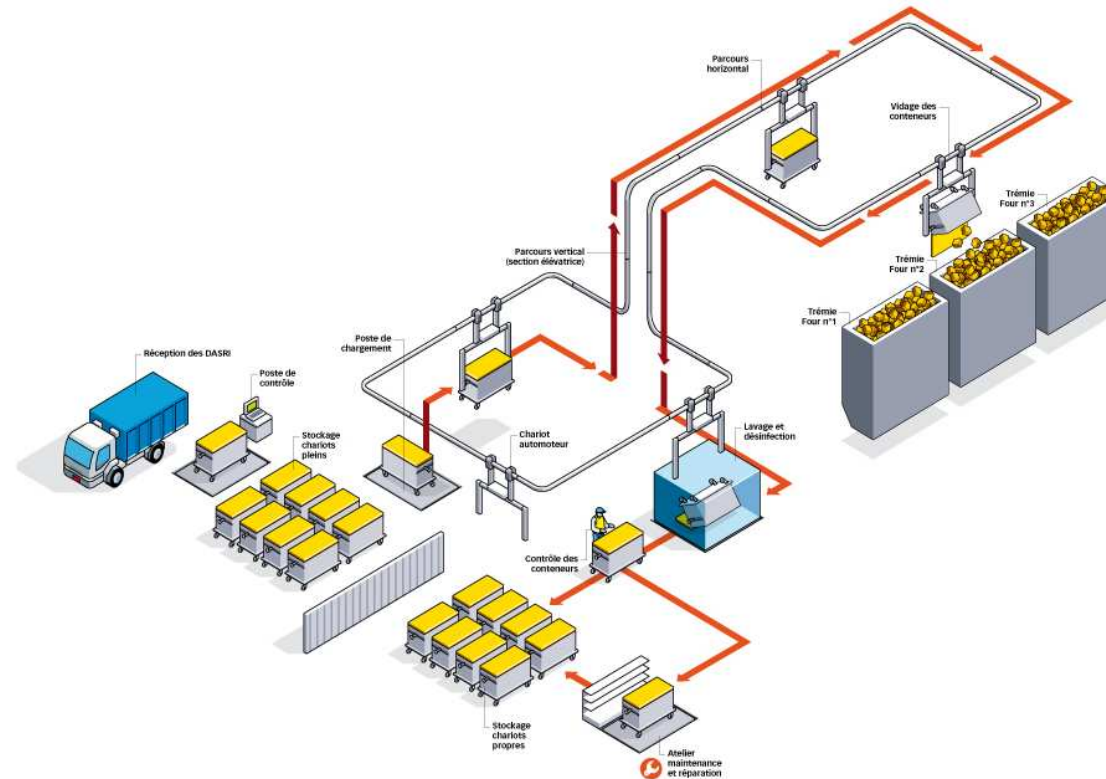
- Création d'un stockage supplémentaire avec conservation d'une **unique zone de dépôtage sous dépression**
- Création d'un système d'injection pour les lignes 1, 2 et 3
- Pas de modification du système d'injection existant sur la ligne 4



III. PRESENTATION DU PROJET

➤ Aspects Techniques DASRI

- Projet d'extension de la chaîne de manutention et de chargement des fours vers la ligne 4
- Projet de mise en place d'une seconde section élévatrice
- Pas de changement des procédures d'acceptation, réception, stockage et lavage des containers



III. PRESENTATION DU PROJET

➤ Aspects Environnementaux

• 3 scénarii étudiés autour de la situation de référence correspondant à l'autorisation actuelle de l'UVE :

- Scénario Médian
- Scénario Max Boues
- Scénario Max DASRI

Tonnages maximum annuels autorisés

Scénarios	DASRI	Boues	Total OM, DASRI, Boues
Référence	11 000	6 400	205 400
Médian	8 700	8 700	205 400
Max Boues	0	17 400	205 400
Max DASRI	15 405	1 995	205 400

Les scénarii extrêmes ont été établis sur la base des limites réglementaires et/ou techniques. Ils sont élaborés pour permettre **l'étude des impacts maximums** du projet.

La capacité annuelle actuelle de traitement de 17 400 tonnes de boues et DASRI (soit 8% de la capacité autorisée) est respectée dans tous les scénarii.

III. PRESENTATION DU PROJET

➤ Aspects Environnementaux 1/3

- Evaluation des impacts potentiels du projet selon les différents scénarii

Composantes étudiées	Nature des effets	Impacts supplémentaires du projet ?	Mesures de prévention, de réduction et de suppression
Eau	Consommations en eau	FAIBLE	Aucune modification sur l'alimentation en eau du site. Le scénario « Max DASRI » peut engendrer une légère augmentation de la consommation en eau (~1 % pour le lavage des containers). Néanmoins, l'impact n'est pas jugé significatif car le site effectue un recyclage efficace des eaux de process.
	Risques de contamination des eaux	NON	Mesures de prévention mises en place dès la conception de l'installation pour éviter tout risque de contamination des eaux souterraines. Programme de suivi de la qualité des eaux souterraines inchangé. Procédure en cas de déversement accidentel.
	Rejets d'effluents	NON	Le projet n'induit aucune modification sur les rejets de UVE.

III. PRESENTATION DU PROJET

➤ Aspects Environnementaux 2/3

Composantes étudiées	Nature des effets	Impacts supplémentaires du projet ?	Mesures de prévention, de réduction et de suppression
Air	Altération de la qualité de l'air dans l'environnement du site	NON	Mesures de prévention mises en place dès la conception de l'installation pour limiter les émissions diffuses. Pas de variation du débit de fumées. Traitement des fumées et surveillance des rejets atmosphériques inchangés.
	Génération d'odeurs	NON	Le nouveau stockage sera alimenté par l'intermédiaire d'une pompe depuis la trémie enterrée existante. Le silo est entièrement fermé afin d'éviter les dégagements olfactifs en phase d'exploitation et il est équipé d'un évent canalisé et ventilé permettant de conserver le silo en dépression en permanence et lors des phases de maintenance. L'air sera dirigé vers la zone d'aspiration des fours afin de détruire les composés olfactifs.

III. PRESENTATION DU PROJET

➤ Aspects Environnementaux 3/3

Composantes étudiées	Nature des effets	Impacts supplémentaires du projet ?	Mesures de prévention, de réduction et de suppression
Sous-produits générés par l'installation	Production de déchets	NON	Variation des quantités de mâcherfers et REFIOM non significative. Pas d'impact sur la qualité globale des mâcherfers.
Trafic routier	Augmentation du trafic routier sur les voies à proximité du site	FAIBLE	Le scénario « Max DASRI » engendre un trafic légèrement supérieur par rapport au trafic actuel sur l'avenue Vidier. Toutefois, au regard de la faible augmentation du trafic associé à ce scénario extrême (+0,1 à +0,3 %), l'impact n'est pas jugé significatif.
Emissions sonores	Augmentation du niveau de bruit à proximité du site	NON	Les faibles impacts sur le trafic routier n'induiront pas d'impact supplémentaire sur les niveaux sonores autour du site
Faune et flore	Perturbation de la faune et destruction de la flore	NON	Pas d'impact identifié
Paysage	Dégradation du patrimoine paysager	NON	Traitement paysager et architectural de l'ensemble des installations

III. PRESENTATION DU PROJET

➤ Aspects réglementaires

- Le projet modifie la répartition des tonnages mais **n'engendre aucune modification** :
 - de l'origine des déchets ni de la capacité annuelle autorisée,
 - des Valeurs Limites d'Emissions (VLE),
 - des contrôles réglementaires et de la surveillance de l'installation,
 - des rubriques de classement des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement (ICPE), ni des régimes associés.
- Le projet respecte les capacités techniques de l'installation (notamment les conditions de combustion) et les prescriptions réglementaires de l'Arrêté Ministériel du 20 septembre 2002 modifié applicable à toutes les unités de valorisation énergétique des déchets. .

IV. CONCLUSION

Le projet s'inscrit dans un contexte de diversification des solutions de valorisation des boues et DASRI nécessaires et demandées sur le territoire.

La flexibilité et la réactivité de l'UVE via l'incinération sur les 4 lignes de boues et DASRI permettra de répondre aux contraintes opérationnelles et sanitaires des producteurs.

Le projet présenté n'induit pas de nouveaux impacts significatifs sur les infrastructures existantes ni sur l'environnement du site, ni de modifications substantielles du cadre réglementaire.